Journal d'information municipal
Le Grau du Roi - Port Camargue

Vues sur le large

LE GRAU DU ROI
PORT CAMARGUE

Hors-série

2023 BILAN de MI-MANDAT 2020-2026

Covid-19 : efficacité et solidarité
P 9

École, enfance, jeunesse
P 17

Plan de performance énergétique
P 25

« Nous tenons le cap de nos objectifs pour protéger, réunir et construire. »

Docteur Robert Crauste, maire du Grau du Roi

Protéger 8

Les Graulennes et les Graulens

Protéger, c'est la mission phare de la ville et elle se décline dans la quasi-totalité des actions mises en œuvre qu'il s'agisse de l'environnement et des spécificités du territoire, des patrimoines historique, culturel et traditionnel, des personnes et des biens. Protéger, c'est préserver et développer un cadre de vie exceptionnel et sensible pour permettre à tous d'en bénéficier et de s'y épanouir dans des conditions optimales d'usage et de sécurité ; c'est faire toujours le choix de défendre les intérêts des habitants autant que les valeurs et les traditions qui constituent l'identité graulenne, celle du peuple de la mer.

Réunir 16

Au sein d'une communauté solidaire

Réunir, c'est d'abord privilégier la rencontre pour être à l'écoute de tous ceux qui composent la communauté, des plus jeunes aux aînés en passant par les familles et les nouveaux venus. Réunir, c'est donner la parole aux Graulens en favorisant la démocratie citoyenne pour être attentif aux plus vulnérables, accompagner les porteurs de projets, développer le lien intergénérationnel et associer tous les citoyens à des projets et des décisions qui les concernent ; c'est œuvrer pour une ville unie et solidaire où les principes de laïcité, de défense des droits et d'éducation, la culture et la fête rassemblent les Graulens.

Construire 22

Durable et inventer demain

Construire, c'est travailler sans relâche pour une ville animée à l'année et une vie économique et touristique dynamisée grâce à des infrastructures et des services publics optimisés. Construire, c'est favoriser et accompagner le développement durable d'une ville qui grandit en améliorant et en rénovant l'espace public au profit d'un vivre ensemble apaisé et harmonieux ; c'est, dans le respect du passé et conscients des contraintes environnementales et sociales, amorcer les transitions nécessaires pour inventer demain grâce à d'ambitieux projets pensés pour les Graulens et les visiteurs à l'échelle de la ville et du territoire.

Édito

Chères Graulennes et chers Graulens,
chères concitoyennes
et chers concitoyens,

Depuis mon élection en 2014 et ma réélection en 2020, cela fera bientôt dix ans que je suis engagé, avec les élus de la majorité qui m'accompagnent, pour servir notre belle ville et vous servir. Je suis le maire de toutes et tous. Ma priorité, c'est le quotidien des Graulennes et des Graulens. Notre volonté est d'être proches de vous pour répondre à vos besoins. Nous sommes présents dans tous les quartiers, sans relâche, pour protéger, réunir, et construire. Ce hors-série du magazine municipal est surtout l'occasion de vous rendre des comptes.

Le bilan du premier mandat de 2014 à 2020 a été dense et reconnu : la rénovation de front de mer, la renaturation de l'ancien hôpital, la construction de l'école de mer, la requalification de l'ancien phare, la réfection de la route des Marines en sont quelques exemples remarquables et bien d'autres choses plus immatérielles dans le domaine du social, de la culture et de l'éducation entres autres.

Pour le mandat 2020 à 2026, de nombreux projets sont aboutis ou en voie de l'être. S'ils visent tous à préserver et améliorer la qualité de vie, rendre la ville encore plus agréable, attractive, s'ils contribuent à votre bien- être, ils procèdent d'une vision que je veux évoquer ici. Les grands défis du siècle s'imposent à nous. Ils sont difficiles à percevoir car peu tangibles dans la vie quotidienne, mais pourtant nous engagent : défis écologiques et énergétiques compte tenu du réchauffement climatique, développement durable du territoire, mutations sociales et générationnelles, rénovation urbaine maîtrisée.

Le défi humain, Humaniste, nous demande de répondre à la forte évolution des besoins sociaux au sein de chaque strate de la population, que ce soit en termes de soins médicaux, de la possibilité de bien se loger, de la réussite éducative de nos enfants. Nous voulons répondre aux aspirations de chaque génération, créer du lien, pour que personne ne soit exclu, isolé, laissé pour compte. Le développement de la vie culturelle et associative, la démocratie participative y contribuent.

L'embellissement des espaces urbains, les mobilités douces, la valorisation des patrimoines bâtis, culturels et naturels connaissent déjà leurs premiers effets bénéfiques sur la vie quotidienne et offrent un regard nouveau à poser sur notre ville.

Nous accroissons notre politique de fermeté en matière de sécurité et de prévention des risques, d'affirmation de l'autorité publique face aux incivilités et sommes à tous les instants les fervents garants des fondations de la République.

Notre action se fonde sur une gestion rigoureuse de l'argent et des ressources publiques. Les finances de la ville sont saines avec une imposition locale raisonnable qui n'a pas augmenté depuis huit années.

Au terme de cette mandature, nous voulons que soient posés les jalons de la cité de demain, afin que Le Grau-du-Roi puisse aborder avec sérénité et en conscience des enjeux les prochaines décennies. Nous nous gardons de l'autosatisfaction, nous sommes conscients de tout ce qui reste à faire et à parfaire, nous avons tenu et nous tiendrons le cap de notre projet et des engagements pris devant vous pour les trois années à venir.

Certains ne cessent de tout critiquer sur la base de la mauvaise foi et d'informations erronées. Ce qui nous importe, c'est votre jugement.

Le Maire, le docteur Robert Crauste

Directeur de publication : Robert Crauste
Conception et rédaction : Véronique Bonacchi
Crédit Photo : Stéphane Isard, sauf mentionné
Composition et impression : Com du Ponant imprimerie graphisme & webdesign (30)
Création maquette : Véronique Garençon
Publicité : Mairie de Le Grau du Roi - Tél. 04 66 73 45 45
Imprimé à 6 000 exemplaires - Dépôt légal 4e trimestre - ISSN 1291 - 1828

Le Grau du Roi - Dossenheim
VILLE ALLEMANDE JUMELÉE

FSC
IMPRIM'VERT

Une équipe mobilisée

Claude Bernard, *1er adjoint, délégué aux finances*

Françoise Lautrec, *2e adjointe, déléguée à la cohésion sociale, à l'égalité homme-femme*

Lucien Vigouroux, *3e adjoint, délégué à l'urbanisme, suivi des projets urbains, voirie, travaux*

Françoise Dugaret, *4e adjointe, déléguée au tourisme, innovation touristique, développement tourisme d'affaires*

Lucien Topie, *5e adjoint, délégué à la pêche, réserve halieutique, port de pêche, traditions taurines*

Chantal Villanueva, *6e adjointe, déléguée au commerce, à la gestion du domaine public*

Michel De Nays Candau, *7e adjoint, délégué à la sécurité, à la prévention des risques*

Pascale Bouillevaux-Bréard, *8e adjointe, déléguée à l'environnement, développement durable, transitions énergétiques*

Nathalie Gros-Chareyre, *conseillère municipale déléguée aux patrimoines*

Olivier Pénin, *conseiller municipal délégué à la requalification de l'habitat, au protocole*

Carole Louche, *conseillère municipale déléguée à l'opération Cœur de Ville*

Gilles Loussert, *conseiller municipal délégué aux espaces verts , végétalisation, inclusion des personnes handicapées*

Roseline Brunetti, *conseillère municipale déléguée famille, animation sociale, santé*

Philippe Blatière, *conseiller municipal délégué au développement de l'écoquartier, aux mobilités*

Chantal Bertrand, *conseillère municipale déléguée enfance et jeunesse, centres de loisirs, ALP, crèche, petite enfance, Monalisa, lien intergénérationnel*

Robert Gourdel, *conseiller municipal délégué à la culture, à l'animation*

Christine Lacroix, *conseillère municipale déléguée démocratie citoyenne et vie associative*

Alain Marti, *conseiller municipal délégué à l'éclairage public, bâtiments municipaux, propreté urbaine, salubrité publique*

Marie-Christine Rouvière, *conseillère municipale déléguée politique sportive, infrastructures sportives, relations avec les clubs de sport*

Armel Jouannet, *conseiller municipal délégué au contrôle de gestion, à la commande publique*

Maryse Devèze, *conseillère municipale déléguée à la vie scolaire, au logement*

Pierre Déusa, *conseiller municipal délégué à la sécurité dans les écoles*

Les finances de la Ville saines, solides et bien gérées

Poursuivre la dynamique engagée : l'objectif réaffirmé en 2020 est largement atteint

Après un premier mandat dédié au redressement des finances de la Ville, le deuxième mandat a démarré sur la poursuite de la dynamique engagée. Confirmation dès 2020 avec un « *budget exemplaire* », souligne alors le maire, le docteur Robert Crauste. Résultats : pas d'augmentation des impôts locaux pour la 8e année consécutive, baisse réelle des dépenses de fonctionnement de 2,1% et autofinancement net supérieur à 1,5 M€ avec 1,6 M€ prévus.

Les effets du désendettement de la Ville se mesurent (- 450 000 € de dépenses de fonctionnement) et s'anticipent : baisse constante de la dette de 317 000 € par an à partir de 2022 et jusqu'en 2032. Quant à la capacité d'investissement, elle avoisine 5 M€, preuve des orientations rigoureuses et réalistes. En outre, la Ville dont les projets sont solides et en conformité avec la dynamique impulsée par l'ensemble de ses partenaires (État, Région, Département entre autres) bénéficie d'un haut niveau de subventions.

L'excellent taux de fiabilité du service comptable municipal constaté par la direction des Finances Publiques est scellé par la signature d'une convention de contrôle allégé, renouvelée en 2023. 2021 : côté chiffres, les réserves disponibles s'élèvent à 6 374 674 € sur lesquels 1,7 M€ sont gelés pour parer à toute dépense imprévue - un des enseignements de la crise sanitaire liée à la Covid-19 pour laquelle la Ville a reçu une aide exceptionnelle de l'État de 1 017 000 €. Le montant des recettes réelles de fonctionnement (RRF) est de 26 175 200 € pour 21 969 900 € de dépenses réelles de fonctionnement (DRF), soit un différentiel de 4 205 300 € dont 3 375 000 € utilisés pour le remboursement de la dette en capital. Malgré la baisse de recettes liée à la crise sanitaire, le niveau d'investissement prévu en 2021 est supérieur de 3% à 2020. Toujours ni augmentation d'impôts ni recours à l'emprunt.

2022 : la confirmation des résultats des efforts constants de désendettement et de la progression des ressources sans augmentation d'impôts se double désormais pour la municipalité d'une confiance assurée en l'avenir. Ce que le rapport d'orientation budgétaire 2023 vient appuyer pointant des finances saines et bien gérées, un ratio de remboursement de la dette exemplaire, une capacité à investir forte, une dynamique de projet maintenue, des politiques publiques à haut niveau de service et adaptées aux besoins et la capacité de la Ville à faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. « *Notre rigueur est rassurante pour nos concitoyens et c'est un signal fort que nous envoyons* », se félicite le maire.

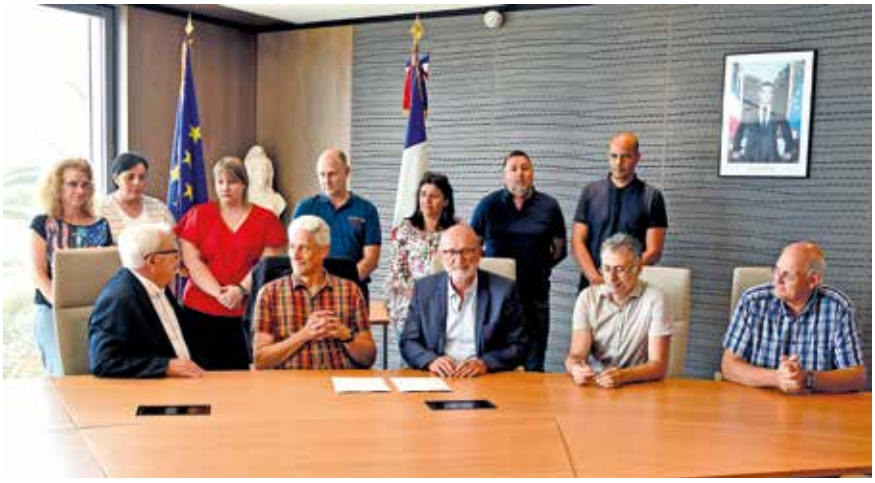

Signature d'un contrat de confiance avec la direction des finances publiques.

La Ville toujours présente pour défendre les valeurs de la République

Rassemblements citoyens et hommages en réponse aux attentats terroristes perpétrés sur le sol français

Parce que la meilleure réponse aux attentats terroristes dont la France est la cible reste l'union et la mobilisation pour réaffirmer les valeurs de la République, la Ville a, suivant un calendrier à chaque fois tragique, organisé des rassemblements citoyens pour des hommages aussi respectueux que nécessaires. En 2020, année marquée par plusieurs attaques au couteau à Villejuif dans le Val-de-Marne (un mort et deux blessés), à Romans-sur-Isère dans la Drôme (deux morts et cinq blessés) et à Nice (trois morts), et par l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, le 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine dans le Val-d'Oise, la Ville a, outre un rassemblement sur le parvis de l'Hôtel de Ville, organisé un temps de recueillement et une minute de silence à l'école élémentaire André-Quet. Un acte fort dans un sanctuaire de l'éducation que défendait Samuel Paty, "Hussard noir" de la République et 260e victime d'un attentat terroriste sur le sol français, auquel un hommage national allait être rendu à la Sorbonne quelques jours plus tard.

D'autres drames et d'autres rassemblements ont - malheureusement - suivi dont celui organisé en hommage à Stéphanie Monfermé, assassinée, le 23 avril 2021, d'un coup de couteau au sein du commissariat de Rambouillet dans les Yvelines où elle exerçait depuis près de trente ans. Un autre symbole de la République attaqué, un autre sanctuaire à défendre. Rappelons qu'en mars 2019, un an après le meurtre du colonel Beltrame lors de la prise d'otages de Trèbes dans l'Aude, le

maire, le docteur Robert Crauste, "inaugurait" l'espace Colonel-Arnaud-Beltrame au sein de la mairie, insistant là encore sur la puissance symbolique du geste et du lieu choisi.

« *Nous sommes réunis pour faire date, pour sanctuariser un lieu et aussi faire mémoire collective et trace profonde dans la maison commune, le cœur de notre République du quotidien* », déclarait-il alors. Plus récemment et dans un autre contexte, celui des émeutes de juin 2023, déclenchées par la mort de Nahel Merzouk à Nanterre et qui se sont propagées les jours suivants à l'ensemble de la France, le maire et l'équipe municipale ont répondu présent après l'appel de l'Association des maires de France à un rassemblement des élus et de la population le 3 juillet. Un appel qui faisait suite aux agressions d'élus et aux attaques de bâtiments municipaux et un rassemblement pour réaffirmer la détermination des élus de la République à la défendre. Ceux du Grau du Roi étaient là.

Rassemblement des élus et de la population après les émeutes de juin

Pandémie de Covid-19 : une réactivité et une mobilisation exemplaires

La municipalité a protégé l'ensemble des Graulens avec une attention particulière aux personnes vulnérables

Si, fort heureusement, la pandémie de Covid-19 n'a pas eu de conséquences dramatiques dans la cité, il n'en reste pas moins que cette crise sanitaire inédite et ses conséquences directes sur l'ensemble de la population ont mis à l'épreuve, comme partout, les capacités de réactivité et d'adaptation de la municipalité. Première décision : la création d'un collectif sanitaire réunissant l'ensemble des professionnels de santé du Grau du Roi (médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, laboratoire...) et coordonné par le docteur Thierry Cerf, accompagné par le maire, le docteur Robert Crauste, pour gérer et suivre l'évolution de la crise sanitaire au plus près au sein d'un groupe WhatsApp. Une instance à la fois enrichissante et rassurante où les professionnels de santé ont pu échanger leurs expériences.

Dans le même objectif, une relation permanente a été instaurée avec l'ensemble des institutions (préfet et son directeur de cabinet, directions de l'Agence Régionale de Santé, des CHU du Grau du Roi et de Nîmes, de l'Ehpad et des Aigues-Marines) et le maire a diffusé un message d'information quotidien aux Graulens via Facebook, doublé par l'élaboration de documents distribués dans les boîtes aux lettres. Des distributions massives de masques ont été organisées à destination des professionnels de santé et pour les Graulens.

Le CCAS, dont il faut aujourd'hui encore saluer l'engagement, a assuré la mise en place des mesures spécifiques liées à la crise et aussi la continuité de l'action sociale en particulier pour les personnes isolées et vulnérables. Portage de repas à domicile, service du transport, lien avec les pharmacies et courses alimentaires ont ainsi été maintenus.

Lors du premier confinement, du 17 mars au 11 mai 2020, le CCAS a traité 4624 appels et procédé à 2878 appels aux personnes isolées dans le cadre du dispositif Monalisa.

Des chiffres qui rendent compte de la mobilisation sans réserve du CCAS et de l'ensemble des services de la Ville au nom d'une valeur forte : la solidarité.

L'ensemble des services sur le pied de guerre

Une gestion efficace grâce à l'implication de tous

Outre l'attention portée à l'ensemble des Graulens dans le contexte de crise, la municipalité a également dû assurer le respect des mesures prises par l'État. Premier service à monter au front, la police municipale a été très présente pour faire respecter les mesures de confinement en appui des militaires de la Gendarmerie nationale. C'est aussi grâce aux équipes municipales qu'une salle dédiée aux consultations a pris place dans une salle des ateliers techniques, qu'un centre de dépistage sans ordonnance et sans rendez-vous a ouvert salle des Argonautes et que le centre de vaccination Terre de Camargue a été, après Aigues-Mortes, accueilli salle Carrefour 2000 en décembre 2021.

Du côté des enfants, leur accueil et leur sécurité ont été au cœur des préoccupations. Ceux des personnels mobilisés par la gestion de crise ont bénéficié de la continuité de l'accueil scolaire et de l'accueil en crèche ou halte-garderie. Pour les aînés, les équipes de l'Ehpad ont joué au quotidien leur rôle de protection pour endiguer le risque de la Covid-19. Enfin, s'agissant des professionnels plus particulièrement impactés par la crise sanitaire, tourisme, commerce, manadiers notamment, des aides spécifiques ont été mises en place grâce à la mobilisation de l'office de tourisme pour les premiers, la plateforme www.jachete-en-terredecamargue.com pour les deuxièmes et le soutien au Plan Camargue-Covid-19 pour les troisièmes.

La solidarité citoyenne active

Le tour d'horizon de la mobilisation ne serait pas complet sans évoquer la grande chaîne de solidarité née dans ce contexte de crise sanitaire. Une chaîne faite de héros du quotidien repérés ou anonymes mais tous mobilisés et unis dans une dynamique solidaire. Citons pêle-mêle les bénévoles des associations qui ont fabriqué et distribué des masques dont ceux du Rotary club de la baie d'Aigues-Mortes pour 1500 masques réutilisables à destination des personnels de santé, des professionnels en activité et des particuliers, les commerçants très réactifs qui ont assuré des livraisons à domicile et aussi les inconnus qui ont aidé un voisin, une personne âgée ou isolée ou simplement pris des nouvelles. Eux - et tous les autres - ont formé en ces temps difficiles une véritable chaîne de solidarité, symbole d'une coopération citoyenne essentielle à la vie de la cité. Une coopération citoyenne qu'il est toujours temps pour la municipalité de saluer.

Protéger

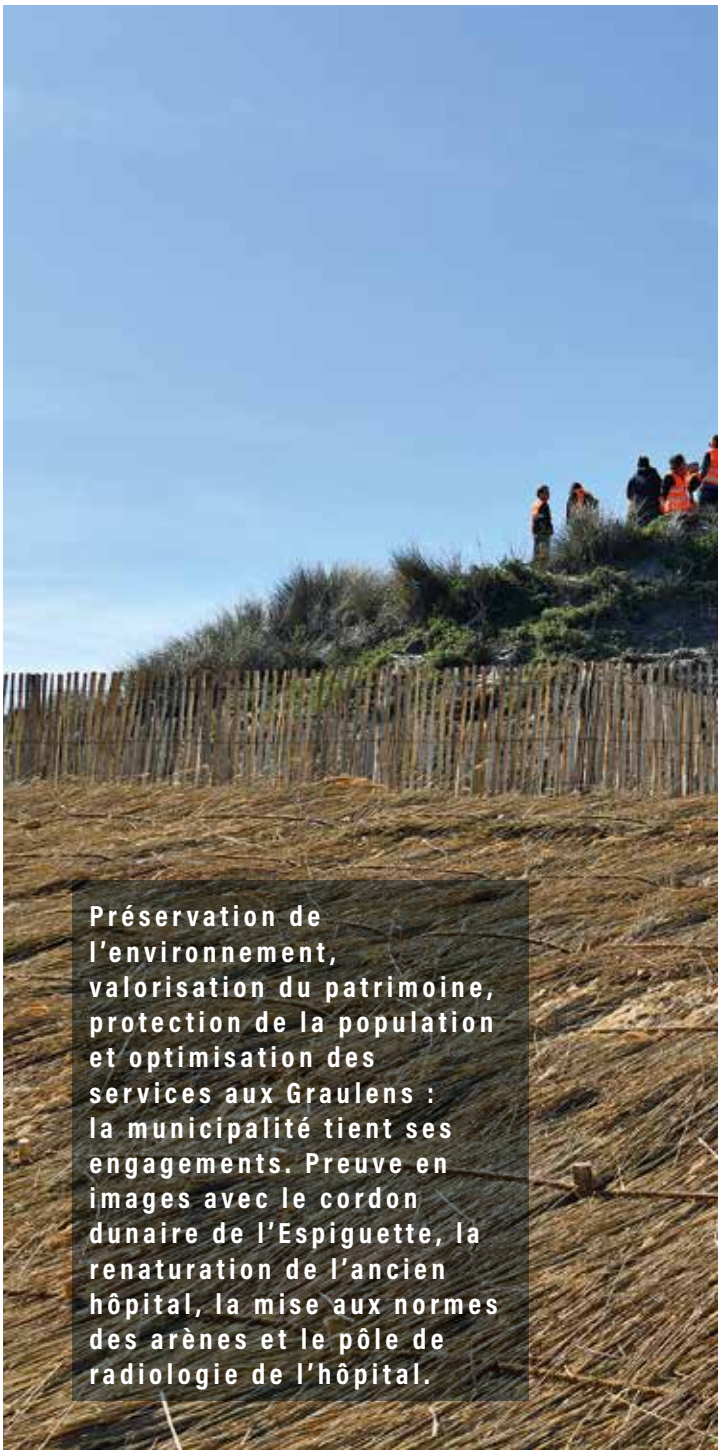

Préservation de l'environnement, valorisation du patrimoine, protection de la population et optimisation des services aux Graulens : la municipalité tient ses engagements. Preuve en images avec le cordon dunaire de l'Espiguette, la renaturation de l'ancien hôpital, la mise aux normes des arènes et le pôle de radiologie de l'hôpital.

Espaces naturels sensibles : la résilience écologique au cœur de l'action municipale

Inscrite dans un territoire à haute valeur environnementale dont le label Grand Site de France a été renouvelé cette année jusqu'en 2028, la Ville est plus que jamais mobilisée pour la préservation des espaces naturels sensibles et la sensibilisation à la protection de l'environnement. Zoom sur deux réalisations phare.

Cordon dunaire de second rang de l'Espiguette. Réalisé lors du premier mandat (2014-2016), le cordon dunaire de second de l'Espiguette, 8 km de tracé dans le respect du terrain existant, constitue une solution fondée sur les ressources de la nature pour amortir les intrusions marines et renouer avec la dynamique littorale. Et ça marche. Au point que la réalisation graulenne fait figure d'exemple comme en 2020 dans le film réalisé par le ministère de la Transition écologique *La nature au secours des milieux aquatiques*. En mars 2021, les jeunes du CMJV plantent **200 tamaris** sur le tracé pour favoriser la biodiversité et en mars 2023, la municipalité réalise des **travaux de consolidation et de renforcement** qui permettent de doubler la largeur du cordon dunaire (de 30 à 60 m).

Renaturation de l'ancien hôpital. Ce projet à haute valeur environnementale et patrimoniale de renaturation des terrains de l'ancien hôpital (7 ha) a démarré lors du 1er mandat et a été inauguré le 12 janvier 2020. Les lieux, rehaussés par le bas-relief restauré de Jean-Charles Lallement dit Bacchus, offrent une synthèse du milieu littoral entre mer, plages, bois attenants et témoignage de la présence humaine. Ils sont gérés par le pôle Espaces naturels de la Ville et le Conservatoire d'espaces naturels et les bâtiments conservés accueilleront bientôt l'institut Gladys, unité de recherche du CNRS sur l'avenir des océans et des mers, et Le Sana, un tiers-lieu pour de nouvelles formes de production et de création incarnant la transition écologique et numérique en marche.

Une politique environnementale responsable

La protection de la biodiversité et le développement durable au cœur de chaque projet

ZNIEFF pour Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, Grand Site de France, Grand Site d'Occitanie, sites Natura 2000… Autant de dénominations et de labels qui rendent compte - et fiers - du caractère exceptionnel du territoire graulen et qui obligent à tout entreprendre pour sa préservation. Une obligation dont la municipalité a une conscience aigüe et qui irrigue sa politique environnementale.

C'est dans ce cadre que la Ville a soumis trois de ses grands projets **- l'écoquartier méditerranéen, la végétalisation du centre-ville et l'engagement pour un tourisme durable -** pour l'obtention du **label Territoire Engagé pour la Nature (TEN) d'Occitanie,** initié par le ministère de la Transition écologique et les Régions de France. Label obtenu début 2020 comme le **label Terre Saine objectif Zéro Phyto.**

Protéger la biodiversité et aussi sensibiliser aux dangers qui la guettent et menacent l'environnement. Un versant essentiel mis en œuvre, entre autres, au Seaquarium Institut marin devenu une Société publique locale (SPL) en 2021 avec un cadre et des missions d'intérêt général.

L'ouverture en juillet 2022 de **l'exposition permanente Plastic Invasion** est à ce titre emblématique. 300 m² dédiés aux ravages de la pollution plastique dans le milieu marin pour alerter le public sur l'urgence et la nécessité de changer de comportements.

Enfin, la politique environnementale passe par la recherche de solutions et de modes de fonctionnement plus vertueux et plus économes.

C'est le sens de la démarche **haute qualité environnementale engagée à Port Camargue** pour agir sur la pollution de l'eau et de l'air, la consommation d'électricité et la préservation de la ressource en eau. Labellisé Qualité Plaisance en 2021, Port Camargue est certifié **Port propre actif en biodiversité** depuis l'été dernier et vise le zéro impact en milieu marin.

L'esprit cité de la pêche et des pêcheurs mis en scène

La valorisation des deux phares a été achevée pour une ouverture à l'été 2023

Le projet de valorisation écotouristique du phare de l'Espiguette, en cours depuis 2016, a été mené en lien avec le Conservatoire du littoral et avec l'appui de l'Europe, l'État, la Région et le Département. Objectif : restaurer le monument classé, aménager les intérieurs non classés, créer un espace muséal et un bâtiment d'accueil, aménager et créer une passerelle en bois permettant la circulation en milieu sensible et requalifier l'entrée du site. Coût : 2 715 000 € HT financés à hauteur de 67% (22% de l'Europe via le Feder, 14,5% de l'État via le Plan Littoral 21 et la Drac, 12,5% de la Région, 9% du Département, 8,5% du Conservatoire du littoral et 0,5% de la CCTC).
Cet écrin de l'écotourisme, doté d'un site internet dédié, a ouvert ses portes au public le 26 juin dernier pour une offre responsable et de qualité sur quatre saisons. Une réalisation exemplaire qui fait la fierté de la municipalité. Même timing pour la première séquence du projet **Cité de la pêche et des pêcheurs** de valorisation de l'ensemble de la ville et de son identité "esprit cité de la pêche" avec un parcours d'interprétation dans le cœur emblématique de la ville. Deux ans après l'étude de faisabilité réalisée en juin 2021, la Maison du phare a accueilli ses premiers visiteurs début juin. La municipalité a décidé d'offrir la visite des phares aux Graulens jusqu'en mars 2024.

Autres chantiers d'importance menés pour la conservation du patrimoine emblématique : **la réfection des deux môles** (coût : 1 M€ à 50% Ville et Région), l**a réfection des piles du pont tournant et le remplacement des ponts flottants de la darse** selon un calendrier établi jusqu'en mai 2025.
Enfin, **des travaux de mise en conformité et d'aménagement** des arènes ont été effectués courant 2022. Une sortie supplémentaire a été créée au niveau de la piste, des mains courantes ont été mises en place, les garde-corps en béton ont été renforcés et un guichet, un comptoir-buvette, des zones et des accès adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) ont été réalisés. Une 2e phase de travaux de ravalement et d'éclairage est programmée sur la période 2023-2024.
Cœur battant de la culture camarguaise soutenue par la Ville, les arènes ont accueilli cette année pour la première fois **le congrès de la Fédération française de course camarguaise, 78e** du nom, dans un contexte de forte mobilisation pour la défense de la course camarguaise.

La sécurité des personnes, des biens et des milieux est une priorité

La municipalité investit pour la protection des Graulens et collabore avec ses partenaires

Engagée fin 2019, **la révision du Plan communal de sauvegarde (PCS),** référence communale en matière de gestion de crise et d'organisation des moyens humains et matériels lors d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, et l'élaboration du Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) téléchargeable sur le site internet de la Ville ont permis à la municipalité de sensibiliser la population à la culture du risque et de réaffirmer que le citoyen reste le premier acteur de la sécurité civile. C'est dans ce cadre qu'un outil d'alerte à la population par envoi de sms, appel téléphonique et notification mobile a été mis en place. Inscription nécessaire à l'accueil de la mairie ou sur www.ville-legrauduroi.fr

S'agissant de la **gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations** (Gemapi) et du risque de submersion marine, la municipalité travaille désormais en étroite collaboration avec le Symadrem (Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer), chargé depuis janvier 2020 de la compétence Gemapi sur le territoire. Des visites de terrain sont régulièrement organisées pour une surveillance au plus près de l'évolution du trait de côte et documenter le dispositif qui doit permettre aux services de secours de se préparer en cas d'événement majeur. Enfin, concernant la sécurité des Graulens et de la ville, les efforts consentis par la municipalité n'ont pas baissé à l'instar des moyens humains et matériels alloués à la **brigade nautique** active six mois par an d'avril à septembre. Cette entité qui assure la surveillance et la sécurité sur les 300 m et 18 km du littoral, des ports, des plans d'eau et des canaux de marinas et exerce le pouvoir de police du maire sur l'eau est emblématique. Elle travaille en collaboration avec la brigade côtière de gendarmerie, les Affaires maritimes et les services de la capitainerie. Autre dispositif renforcé pour la sécurité et la tranquillité de la population : **le centre de supervision urbaine** créé en avril 2015 dispose désormais de 47 caméras pour 9 opérateurs dédiés et une surveillance 7j/7 et 24h/24.

Mise en œuvre d'une brigade nautique de la police municipale

L'engagement sans faille pour la santé et le bien-être des Graulens

Équipements du CHU, pôles santé, télémédecine : des outils au service de la population

Un **pôle de radiologie,** doté des dernières technologies de l'imagerie médicale (radios low dose, scanner sans injection…) et dimensionné pour une capacité d'accueil de 6000 à 7000 patients par an, ouvert en juillet 2022 pour ses dix ans ; un GRAIL, c'est-à-dire un **laboratoire interactif d'analyse de la marche** en temps réel, 5e équipement du genre en France, mis en service six mois plus tard en janvier 2023, pour une prise en charge rééducative innovante des personnes traumatisées de la route et en situation de handicap, suivi de la création de **l'Unité de rééducation et réadaptation de l'appareil locomoteur** du Grau du Roi : grâce au partenariat toujours plus solide entre l'hôpital et la Ville, le CHU du Grau du Roi poursuit sa montée en puissance et s'impose même en tant que centre d'expertise régional pour les personnes amputées. Une offre de soins de proximité (également consultation avancée en néphrologie, cardiologie et projet de centre de dialyse) élaborée en concertation avec les professionnels de santé présents sur le territoire dont la municipalité veut également favoriser l'implantation pour un parcours de soins complet au bénéfice des Graulens.

Ainsi, toujours sous l'impulsion de l'équipe municipale, deux "maisons médicales" ont vu le jour en 2023.

Un Pôle santé de 1760 m², rue Dossenheim, et **une Maison des professions libérales,** baptisée Rudy Foret, de 1200 m² à côté de Carrefour 2000. Enfin, en 2023 toujours, **la télémédecine** a fait son entrée à l'Ehpad.

CCAS : l'action sociale à 360°

Le CCAS est le pivot de l'action sociale et de l'accompagnement des plus fragiles impulsés par la municipalité. Depuis 2022 et jusqu'en 2026, ses missions s'inscrivent dans la **Convention territoriale globale** (CTG) et le projet social du territoire qui réunit Le Grau du Roi, Aigues-Mortes, Saint-Laurent-d'Aigouze, Terre de Camargue et le Département. Objectifs : renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants, optimiser l'utilisation des ressources et consolider la coopération des partenaires pour une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions. Trois grands axes d'orientation ont été déterminés : Bien grandir autour de l'enfant, de l'adolescent et des familles, Bien ensemble pour accompagner les initiatives solidaires et citoyennes des habitants et favoriser le lien social et enfin Bien vivre pour l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants. À l'échelle de la commune et pour exemples, le CCAS porte le projet de **Maison de la Petite Enfance** pour une nouvelle réponse à la prise en charge des enfants et le dispositif **Monalisa,** réorganisé, de lutte contre l'isolement des personnes âgées et/ou vulnérables.

Réunir

Projet éducatif territorial, habitat inclusif, offres culturelle et sportive, démocratie citoyenne : la municipalité maintient ses objectifs pour une communauté unie et solidaire. Preuve en images avec l'école André-Quet, l'espace Jean-Pierre-Cassel, la Baie de Camargue Sailing, la petite enfance et le Cesel.

La Ville très engagée pour l'école, la petite enfance et la jeunesse

La municipalité maintient son investissement pour l'école, la petite enfance et la jeunesse. Inscrite dans le Projet éducatif territorial (PEDT), l'action municipale est portée par le service dédié Éducation et Scolarité. **La Ville investit 2300 € par année scolaire et par enfant scolarisé à l'école André-Quet.** Un budget qui permet d'offrir aux élèves des initiations à l'anglais, aux sports, au numérique et à la musique, d'accompagner financièrement les projets pédagogiques et, si besoin, de prendre en charge le transport. La municipalité met à disposition les infrastructures et équipements sportifs de la ville et, dans un souci d'égalité des chances, équipe les écoliers en fournitures scolaires (hors trousse et cartable). **Le programme de rénovation des bâtiments engagé en 2021** se poursuit. Côté collégiens, une aide aux devoirs est proposée dans le cadre du Contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) via la **START**. Ce guichet unique spécifique pour les 16-25 ans assure également des missions d'accompagnement, d'information et d'écoute. Le projet **Maison de la Petite Enfance,** porté par le CCAS, est en phase de finalisation. Les différentes étapes et les rencontres avec l'ensemble des acteurs concernés (agents des écoles, enseignants, professionnels de santé, parents et partenaires CCTC, PMI et CAF) ont permis d'élaborer une nouvelle réponse pour l'accueil des tout-petits. Ainsi, les multi-accueils Les Péquelets et Les Moussaillons vont s'installer dans les locaux de l'école Éric-Tabarly dont les effectifs rejoindront l'école maternelle Émilie-Deleuze.

Le **Relais Petite Enfance** (RPE) accompagne les parents et les assistantes maternelles qui offrent 163 places d'accueil en complément des 155 places de crèches comptabilisées au Grau du Roi, à Aigues-Mortes et à Saint-Laurent-d'Aigouze. Enfin, en partenariat avec la cuisine centrale intercommunale, **la municipalité est engagée pour le bien manger** (71% de produits d'origine France et pourcentage bio passé de 5% en 2012 à 17% en 2020), l'éducation au goût et la réduction du gaspillage alimentaire (- 20%).

La résidence Colomb, tête de pont de la politique d'inclusion

Assortie d'un projet de vie sociale partagée, la structure illustre la volonté municipale d'accompagner les plus fragiles

Permettre à chacun d'accéder à l'ensemble des services, faciliter l'accès aux droits, accompagner les plus fragiles, les enfants, les aînés : cette définition de la solidarité revendiquée par l'équipe municipale a trouvé sa parfaite illustration avec la résidence d'habitat inclusif et vie sociale partagée Christophe-Colomb.

Un projet retenu en 2022 par l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Habitat inclusif Petites Villes de Demain, porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et abondé financièrement par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Autour d'une salle commune aménagée en rez-de-chaussée, neuf appartements de type P2 adaptés à la perte de mobilité et/ou d'autonomie et destinés aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap. L'attribution sur dossier est gérée par le CCAS. C'est aussi le CCAS qui chapeaute via son service Animation de la Vie sociale, le programme de vie sociale et partagée élaboré avec l'ensemble des personnes concernées : les résidents, leur entourage, les intervenants, l'animatrice dédiée à la résidence... À l'arrivée, "Nos belles années", intitulé du programme, a révélé une forte mobilisation autour du vivre-ensemble, de l'entraide, de l'échange de services en fonction des compétences de chacun et de la participation à la vie et aux temps forts du calendrier festif de la cité. Tous les ingrédients d'une vie sociale dynamique, active et partagée. Une structure évidemment en lien avec **Monalisa, dispositif de lutte contre l'isolement des personnes âgées** également porté par le CCAS, engagé pour les trois prochaines années sur **le bien vivre ensemble.**

Toujours pour le bien vieillir, la municipalité, par convention en 2022 avec l'université et le CHU de Montpellier et l'association de patients France Équilibre Prévention de la Chute, Autonomie, Santé (FEPCAS), permet aux aînés de bénéficier du **programme MACVIA-EPCA** (Équilibre, Prévention des chutes et Autonomie) sur place dans des locaux mis à disposition.

Fêtes, culture et traditions : la cohésion et l'émotion

Parce que l'union s'exprime aussi lors des rendez-vous festifs, la Ville booste le calendrier annuel des manifestations

Malgré les empêchements inédits liés à la crise sanitaire en 2020 et 2021, la municipalité œuvre et soutient un calendrier à l'année de manifestations festives, traditionnelles et culturelles qui sont toujours l'occasion pour la population d'être unie dans la liesse et pour les visiteurs de découvrir Le Grau du Roi sous son meilleur jour.

Vérifié avec l'affluence que connaissent sans faiblir **l'Abrivado des plages, la Fête de la Saint-Pierre et des pêcheurs,** la saison de **courses camarguaises aux arènes** ou encore **Les Graulinades,** rendez-vous de la gastronomie méridionale. Et il y a aussi Le Grau Estival, riche programme d'animations tout l'été, **Fest'in Zone,** festival musical organisé dans les zones techniques du port, **la Fête du port de plaisance** pour tout savoir sur le nautisme, **Imagi'Mômes,** un festival rien que pour les enfants, sans oublier **Le Grau Noël** pour entrer ensemble dans la magie des fêtes de fin d'année.

Le spectacle vivant a aussi toute sa place dans la ville où la programmation de **l'Espace Jean-Pierre-Cassel,** rénové lors du premier mandat, s'étoffe à chaque saison pour des spectacles qui font rire, réfléchir ou les deux ! Enfin, comme elle s'y était engagée, la municipalité promeut nombre de peintres et de plasticiens lors **d'expositions régulières à la Villa Parry, à la salle Carrefour et dans l'espace public** comme Darlou en 2022 et Stratos en 2023. Pour une émotion artistique hors les murs.

Le Grau du Roi crédité au générique

Preuve de son rayonnement et d'un indéniable atout charme, la cité graulenne est régulièrement choisie par des réalisateurs et des artistes qui viennent y planter leur caméra. Un choix encouragé par la municipalité pour une promotion idéale de la ville.

Tournage de deux épisodes de ***Crimes parfaits*** avec Isabel Otero et Hubert Roulleau en juin 2020, nouvelle intrigue graulenne pour la série policière ***Tandem*** - habituée du Grau du Roi - avec Astrid Veillon et Stéphane Blancafort en septembre 2022, retour de **Julien Doré** en 2020 pour tourner le clip de *La Fièvre*, chanson engagée pour l'environnement, sur le plan d'eau du Vidourle et la plage de l'Espiguette où il avait déjà enregistré *Le Lac*... **Vianney** en vacances. Les artistes aiment Le Grau du Roi et la ville le leur rend bien puisqu'outre le décor magnifique, les équipes saluent toujours l'accueil.

Label Terre de Jeux 2024 : la dynamique sportive galvanisée

La municipalité veut pérenniser l'effet JO et promouvoir le nautisme sous toutes ses formes

Pour Le Grau du Roi Port Camargue, l'obtention du label Terre de Jeux 2024 donc le titre de **centre de préparation aux épreuves olympiques de voile** a été une première étape. En faisant valoir ses atouts - École de Mer, parc à bateaux de 11 000 m² avec accès direct au plan d'eau, infrastructures du Yacht-Club, plateaux techniques de 2,8 ha et 80 professionnels du nautisme sur place, la Ville, retenue pour la qualité du cadre et de ses équipements, a immédiatement entrevu l'opportunité unique d'inscrire la promotion de la pratique sportive et des valeurs de l'olympisme comme axe transversal des politiques publiques d'éducation, de santé, d'inclusion et de préservation de l'environnement. Une chance pour Le Grau du Roi Port Camargue et ses partenaires de la Baie d'Aigues-Mortes - La Grande-Motte, Maugio-Carnon et Palavas - réunis sous une même bannière, **Baie de Camargue Sailing,** pour porter haut les couleurs de l'Occitanie nautique et œuvrer de concert pour pérenniser l'effet JO. Objectifs : promouvoir un espace de pratique adapté à la voile, valoriser la pratique de la voile dès le plus jeune âge, attirer des sportifs de haut niveau et organiser des événements sportifs majeurs en partenariat avec les offices de tourisme, les gestionnaires des ports, la Ligue Occitanie de Voile, les structures sportives, les associations et les professionnels du secteur. Une dynamique fédératrice et ambitieuse.

D'autres points d'attraction s'alignent dans ce sillage : la **base nautique du Vidourle Terre de Camargue** qui accueille les stages de préparation des équipes de France en canoë-kayak (Jeux de Tokyo 2021), en marathon et en pirogue à balancier ; **la Fête de la Mer et des Littoraux,** 4e édition l'été dernier, pour des initiations sportives couplées à la sensibilisation à l'écocitoyenneté et la préservation de la mer et le **Défi des ports de pêche** qui réunit l'ensemble des acteurs de la pêche, du nautisme et tous les passionnés de la mer. Vainqueur 2023 du défi : Le Grau du Roi. On n'arrête pas la dynamique sportive...

TOUR DE FRANCE À LA VOILE 2017 - CRÉDIT PHOTO : JEAN-MARIE LIOT / ASO

Le Cesel, une locomotive pour la démocratie citoyenne

La municipalité place le citoyen au centre du processus de décision

Priorité au dialogue citoyen et à la transparence des choix : les engagements de l'équipe municipale s'incarnent depuis 2021 dans les instances d'une démocratie citoyenne repensée. Locomotive du dispositif, le **Conseil économique, social et environnemental local** (Cesel) s'articule en quatre commissions : Développement et économie durable, Urbanisme et cadre de vie, Bien vivre ensemble et Environnement et transition énergétique. Son rôle : rendre des avis chaque fois que la municipalité estime qu'une réflexion (économique, sociale ou environnementale) large impliquant la population est nécessaire. Ses sujets d'étude : tout ce qui intéresse au plus près la vie quotidienne des Graulens. Exemples : la mise en œuvre du déplacement doux dans le centre ancien, les bénéfices de la végétalisation en cœur de ville pour lutter contre le réchauffement climatique ou encore les besoins et attentes des acteurs économiques de la ville. Ses avis sont essentiels et les élus très à l'écoute. Autres instances représentatives d'une démocratie citoyenne active et impliquée : **le Conseil Municipal des Jeunes Volontaires** (CMJV), **le Conseil Consultatif de la Jeunesse** (CCJ), **le Conseil des Sages, le Conseil Local de la Vie Associative** (CLVA) et **Voisins référents.**

Enfin, la municipalité privilégie et encourage la participation des Graulens aux **réunions publiques, réunions citoyennes et temps de rencontres et d'échanges directs.**

Le jumelage construit des ponts

Le premier mandat s'était achevé avec la visite du nouveau maire de Dossenheim David Faulhaber et celle des camarades allemands lors de l'anniversaire des 140 ans du Grau du Roi. Trois ans plus tard, tous étaient de retour au moment de la Fête de la Saint-Pierre et des pêcheurs pour souffler les 40 bougies d'un jumelage toujours aussi solide. Initié en 1982 par Jean Bastide, maire du Grau du Roi, et Peter Denger, maire de Dossenheim, ce jumelage au long cours doit bien sûr sa vivacité à l'ensemble des bénévoles qui le font vivre mais plus que cela, il symbolise et perpétue un état d'esprit cher à la municipalité, réaffirmé par le maire, le docteur Robert Crauste, à l'été 2022 : « *Plus que jamais les peuples doivent se parler, doivent se comprendre, doivent trouver ensemble les chemins d'une universalité qui sublime notre humanité. Quand certains décident de construire des murs, nous construisons des ponts.* »

Construire

Services publics, logement, aménagement durable et soutien aux acteurs de l'économie : la Ville apporte des réponses et s'engage pour la transition écologique. Preuve en images avec la Maison des rencontres, l'écoquartier méditerranéen, les travaux sous le pont tournant, la place Revest et l'avenue Dossenheim.

Médiathèque et salle des rencontres : un signal fort de la vie collective

Elles s'appelleront L'Agora et Ernest-Hemingway. Pour la première, c'est l'ambition de la voir devenir une place publique incontournable qui a guidé ce choix, pour la seconde, les séjours de l'écrivain au Grau du Roi et son goût pour les traditions régionales l'ont imposé. Lancé à l'été 2021 par le concours d'architectes, le projet de salle des rencontres et médiathèque est réalisé en co-maîtrise d'ouvrage par la Ville et la communauté de communes Terre de Camargue. Une association qui répond à la problématique de la rareté des terrains constructibles et pour la mutualisation des coûts mais qui démontre également ce qu'il est possible de réaliser en s'unissant. Aux côtés de la Ville et de la CCTC, d'autres partenaires : l'État, la Région, le Département et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Drac) Occitanie. C'est **le projet HQE du cabinet A + Architecture** qui a été choisi par le jury d'élus du Grau du Roi et de la CCTC. Une construction juste, écoresponsable et exemplaire. Cette exemplarité environnementale a été déterminante dans le choix du jury d'emblée séduit par l'architecture maritime et aérienne du bâtiment, inscrite dans l'identité marquée de la cité.

Face à la gare et à proximité de nombreux services - groupes scolaires, équipements sportifs et culturels, services sociaux, arènes -, cet équipement public partagé abritera donc la salle des rencontres (1300 m2 en RDC pour un espace ouvert et très modulable) et la médiathèque (600 m2 à l'étage), flanquée de deux terrasses qui accueilleront des "dunes plantées" où il fera bon lire ou flâner... La réalisation de la médiathèque s'inscrit dans le programme de construction et extension du réseau des médiathèques intercommunales initié en 2018.

Coût estimé : 4,75 M€ HT dont 3,1 M€ HT pour la salle des rencontres et 1,65 M€ HT pour la médiathèque. Les travaux ont démarré cet été pour une livraison à l'été 2024.

Pour la Ville, cet édifice doit devenir un signal fort de la vie collective : la place publique de la culture et du lien social ouverte à tous les Graulens.

La valorisation qualitative et durable de la ville

Logement, infrastructures, espace public... : l'impératif écologique appliqué à tous les projets

Rien ne décrit mieux l'engagement écologique de la Ville que le **projet d'écoquartier méditerranéen** sur le site de l'ancien camping des Pins, conçu par l'urbaniste Joan Busquets et réalisé avec le concours de la SPL 30. Cette réponse à la forte problématique du logement au Grau du Roi - au même titre que la réalisation du **lotissement des Orchidées** au Boucanet - s'inscrit dans l'ambition globale d'embellissement et de valorisation de l'ensemble de la ville avec une attention particulière à la thématique environnementale. Les travaux de l'îlot-test, réalisé par l'architecte Rudy Ricciotti et pensé comme un quartier durable, ont démarré au début de l'année.

Autour de ce projet phare, les aménagements de l'espace public sont tous axés sur le partage, l'accessibilité, le développement des mobilités douces et une végétalisation économe en eau, point sur lequel le pôle Espaces naturels de la Ville est très mobilisé. Citons les aménagements exemplaires de **la place Antonin-Revest,** inaugurée le 9 juin dernier, et de **l'avenue de Dossenheim,** axe de liaison entre l'écoquartier et le centre ancien. **Les travaux de voirie d'ampleur** - avenue de la Camargue (320 000 €), route des Marines (2,1 M€ dont 250 000 € de subvention), pont tournant de la rue des Primevères jusqu'au rond-point du Samba (300 000 €)... - ou plus localisés - voie des Magnolias (40 000 €), collège D'Alzon pour désengorger la circulation (45 000 €)... - s'inscrivent dans la même dynamique de développement durable.

Une **zone piétonne et partagée en centre-ville** a été adoptée et met en œuvre de nouveaux principes de partage de l'espace public.

En 2021, la Ville a engagé les processus de **révision du Plan local d'urbanisme** (Plu) et d'**élaboration du Règlement local de publicité** (RLP). Enfin, elle adhère, avec Aigues-Mortes et la CCTC **au programme d'actions Petites Villes de Demain** et bénéficie de l'assistance de l'État, notamment pour la réhabilitation de l'habitat.

Joan Busquet, un urbaniste de renommée internationale.

La performance énergétique pour l'économie et pour la planète

La Ville met en œuvre un plan ambitieux et engage la 1re tranche de travaux

La Ville a engagé un **plan de performance énergétique ambitieux de 5,4 M€** pour maîtriser et réduire ses consommations. L'emprunt consenti par la Banque des Territoires sera remboursé grâce aux économies. En 2021, la facture d'énergie de la Ville, qui a opté pour **l'achat à 100% d'électricité verte** chez Engie, s'élevait à 570 000 €. La mise en œuvre du plan a démarré courant 2022 par la **rénovation de l'éclairage public** (5300 points lumineux) sur tout le front de mer, de l'Homme-Oiseau jusqu'au centre-ville, et le boulevard Jean-Bastide au Boucanet. Elle se poursuit cet automne sur les avenues de la Pinède, Camargue, Lasserre et Centurion. Coût de cette 1re tranche de travaux : 2,2 M€. Passage en LED, rénovation des armoires électriques et abaissement d'intensité jusqu'à 70% : 40% d'économies attendues dès l'année 1 et 70% à la fin des travaux. Suivra l'équipement en **panneaux photovoltaïques des bâtiments communaux** de plus de 1 000 m² (écoles, mairie, espace Jean-Pierre-Cassel, Ehpad, Seaquarium…) pour diviser par 4 la consommation d'ici 2050. L'installation d'une **ferme photovoltaïque** sur le territoire conformément aux préconisations du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) Sud Gard est à l'étude et, pour le montage et l'accompagnement des projets, la Ville adhère à la SPL Agence Régionale de l'Énergie et du Climat Occitanie.

Port Camargue exemplaire

Déjà évoqué au titre de sa démarche pour une haute qualité environnementale, Port Camargue est exemplaire s'agissant de la performance énergétique et de la préservation de la ressource en eau. Doté depuis 2018 d'un **réseau électrique intelligent** - Smart Grid - qui lui permet de mesurer les consommations d'eau et d'électricité des bateaux, la Régie se donne les moyens de mener des actions de sensibilisation auprès des plaisanciers et du public. Le déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques est en cours.

Côté ressource en eau, le dispositif **Ec'eau tourisme** (251 600 € financés en 2020 pour moitié par la Régie, pour l'autre par la Région) va permettre de réaliser d'importantes économies sur des infrastructures (pontons, sanitaires, zones techniques) qui utilisent 100 000 m³ d'eau potable par an. Outre le développement de l'alimentation en eau brute du Rhône, d'autres dispositifs - **réduction sur l'alimentation en eau des pontons, stop-eau, suppression des douches de plage** pendant la saison estivale - optimisent la préservation de la ressource. Avec l'objectif zéro impact sur le monde marin, la démarche engagée à de Port Camargue est exemplaire.

Le Grau du Roi, destination nature et responsable

Premier pilier de l'économie locale, le tourisme évolue et privilégie la démarche environnementale

Le Grau du Roi, une destination nature et responsable, passer du toujours plus au toujours mieux, vers un tourisme porteur de sens, du château de sable au château durable… Les thèmes choisis ces dernières années pour les Rencontres du tourisme ouvertes aux habitants sont explicites : la démarche environnementale est au cœur de l'évolution du secteur. Une dimension que **la SPL Le Grau du Roi Développement,** réorganisée en ce sens avec notamment une direction Tourisme, Communication, Promotion et un pôle Projets durables et Développement touristiques, a intégré de longue date.

En 2020, la rénovation du parc aquatique du camping de l'Espiguette (coût : 2,5 M€), mis aux normes d'accessibilité et de sécurité, intègre le respect de l'environnement et, dans le sillage de la commune, la structure est labellisée Zéro Phyto. En 2021, le camping s'équipe d'un système de récupération et de recyclage de l'eau des lavages de filtres, réutilisable pour les bassins et l'arrosage des espaces verts du parc. Cette année, le camping de l'Espiguette a été retenu par Atout France dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Transformation durable de l'économie touristique". Le projet **"Camping de l'Espiguette 2030 !"** responsable et à impact positif sur l'espace naturel, la biodiversité et le territoire va donc bénéficier d'un accompagnement financier. Son site internet a été refondu en même temps qu'une mise en cohérence des outils de promotion comme Demandez le programme ! ou Le Grau Magazine permet de mettre en valeur les pépites du territoire (sports, loisirs, culture, traditions et nature).

Le site Let's Grau promeut **le tourisme d'affaires** dans un lieu idéal, le Yacht-Club et ses 1000 m² d'espaces équipés. Toujours du côté de Port Camargue, **le Spot nautique,** inauguré en avril 2022, permet aux prestataires de loisirs nautiques de valoriser leurs offres auprès des touristes.

La ville est **labellisée Qualité Tourisme™,** marque d'État sur laquelle veille le groupe dédié Qualité de Destination, et le processus de **labellisation Destination pour Tous** est engagé.

La Ville favorise la vie économique et soutient l'emploi

Tourisme, pêche et nautisme : la municipalité œuvre à leur développement durable

Grâce à la synergie de l'office de tourisme, du camping de l'Espiguette, de Port Camargue et du Seaquarium, la municipalité met en place des outils efficaces pour favoriser **l'emploi dans le secteur touristique,** premier employeur du territoire. Elle soutient également sans réserve **les pêcheurs graulens,** 62 navires (18 chalutiers et 44 petits métiers) et 150 marins-pêcheurs embarqués pour le 1er port de pêche chalutière de Méditerranée et environ 600 emplois générés. Le secteur, soumis à de fortes pressions ces dernières années, peut compter sur la mobilisation sans faille de la Ville.

En 2020, le maire, le docteur Robert Crauste, a relayé leurs inquiétudes autour du plan de gestion West-Med, très impactant pour les pêcheries de Méditerranée et notamment les ports de pêche d'Occitanie, auprès de la ministre de la Mer, Annick Girardin, en amont d'une rencontre avec le commissaire européen. En 2021, le conseil municipal a émis des réserves et fait jouer son droit d'alerte dans le cadre du débat national sur l'implantation d'éoliennes en Méditerranée, le choix de sites dans le golfe d'Aigues-Mortes et en Camargue gardoise menaçant l'activité des pêcheurs et de l'ensemble de la filière et aussi la pratique nautique. « *La transition énergétique que nous soutenons par ailleurs ne doit pas être synonyme de fragilisation et de déclin de nos territoires* », déclarait le maire.

Nautisme : un vivier de métiers

La Ville soutient et développe la formation aux métiers du nautisme, un secteur créateur d'emplois qui pèse déjà 450 emplois à Port Camargue. Pour renforcer l'offre proposée par l'Institut Nautique de Méditerranée et celle de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) - dont le diplôme universitaire (DU) de gestionnaire de port de plaisance, nautisme fluvial et environnement - formalisée par une convention de partenariat et dispensée dans les locaux de la Régie autonome de Port Camargue, **le Lab nautique** a ouvert ses portes à la rentrée 2022. Un lieu de formation dédié aux métiers du nautisme pour les jeunes, les salariés en reconversion et les néo-plaisanciers qui souhaitent se former à des techniques d'entretien vertueuses du bateau. Conçu comme un tiers-lieu de la mer, le Lab nautique a vocation à rayonner sur toute la partie ouest de la façade maritime, en complément de Sète et Canet-en-Roussillon. Coût de l'opération - acquisition d'un bâtiment de 391 m² au cœur de la zone technique comprise : 400 000 € HT.

« *Avec le Lab nautique, nous nous affirmons clairement comme un territoire de formation* », confirme le maire

Et un creuset favorable à l'émergence de vocations.

Annick Girardin, ministre de la Mer

Annick Girardin, ministre de la Mer (2020-2022), était en visite au Grau du Roi les 11 et 12 février 2021. Une première.

Au cours de ces deux jours, ses interlocuteurs ont pu mesurer sa parfaite connaissance de la spécificité méditerranéenne, notamment au sujet de l'application du plan West-Med. Accompagnée, entre autres représentants du territoire, par le maire, le docteur Crauste, l'adjoint à la Pêche, Lucien Topie, le préfet du Gard, Didier Lauga, et le président du comité départemental des pêches du Gard, Jérémy Vargas, la ministre est allée à la rencontre des pêcheurs et s'est montrée attentive aux craintes de la jeune génération (30% des patrons de chalutiers graulens ont moins de 35 ans) les assurant de son soutien et de sa volonté de les accompagner.

Les Journées nationales de l'Anel

Les 29 et 30 septembre 2022 au Grau du Roi-Port Camargue, les Journées d'études de l'Association nationale des élus du littoral (Anel) étaient consacrées au thème "Vivre le littoral".

À l'occasion de ces journées auxquelles ont assisté Hervé Berville, secrétaire d'État chargé de la Mer, Dominique Faure, secrétaire d'État chargée de la Ruralité, Bérengère Couillard, secrétaire d'État chargée de l'Écologie (2022-2023), Caroline Cayeux, ex-ministre déléguée aux Collectivités territoriales, Carole Delga, présidente de la Région, et Françoise Laurent-Perrigot, présidente du Département, Yannick Moreau, maire des Sables-d'Olonne, a été élu à la présidence de l'Anel. Depuis le 10 juillet dernier, le maire, le docteur Robert Crauste, est le 1er président délégué de l'Anel.

Ils sont venus…

Le bureau décentralisé du Parlement de la Mer

Le Grau du Roi a accueilli le 10 mars 2023 le bureau décentralisé du Parlement de la Mer présidé par Didier Codorniou, 1er vice-président de la Région en charge de la Méditerranée. Créée en 2013, cette instance a pour but de fédérer la communauté maritime, de la représenter, de favoriser la concertation et la collaboration entre les différents acteurs de la mer et du littoral pour faire émerger des projets innovants. Une dynamique positive dans un contexte environnemental, économique et social qui impose d'évoluer. Parmi les thèmes abordés, l'économie bleue et les enjeux de la biodiversité sur un environnement sensible et l'impact de la concurrence européenne vis-à-vis de la pêche chalutière. Un sujet qui touche au plus près la cité graulenne.

Marie-Françoise Lecaillon, préfète du Gard

Elle avait déjà rencontré les marins-pêcheurs graulens en 2021 au moment de sa prise de fonction et d'une visite au Grau du Roi pour aller au contact des élus du territoire. Le 21 juillet dernier, avant de quitter le département, Marie-Françoise Lecaillon était de retour pour assister au conseil du Comité départemental des pêches du Gard à l'invitation de son président Jérémy Vargas. Accompagné du maire, le docteur Crauste, de l'adjoint à la pêche, Lucien Topie, et de l'adjointe à la délégation à la Mer et au Littoral pour le Gard et l'Hérault, Florence Boulenger, la préfète a renouvelé ses encouragements aux pêcheurs en les assurant de son soutien. Quelques jours auparavant, le général Éric Chuberre, commandant du Groupement de gendarmerie du Gard, était au Grau du Roi pour la même démarche : mieux connaître les acteurs et les enjeux du port de pêche.

Parole d'opposition

Ce mi-mandat : le début du déclin !

Ce numéro est l'occasion pour nous de faire le bilan de la politique du Maire depuis son élection en 2014. Sur le plan financier, sujet mis en avant par la majorité, nous constatons que le non-recours à l'emprunt pendant les années précédentes s'explique exclusivement par la **vente au rabais** du patrimoine local (Résidence de Camargue, Ancienne Mairie, Anciennes écoles, Village Vacances), assortie d'une augmentation de 10% des impôts en 2015. Ce phénomène a permis à la commune d'engager des **travaux coûteux** considérables : place Revest, médiathèque/salle des fêtes, projet quartier méditerranée... Quelle a été ou **quelle sera la plus-value** de ces réalisations sur la qualité de vie des Graulens et sur l'attractivité de notre cité vis-à-vis des familles d'actifs ? **Aucune !**

Ces travaux ont réduit la fluidité du trafic urbain et fait fondre le parc de stationnement, avec pour conséquence l'asphyxie du centre-ville. La commune a nié **l'impact** de cette **réduction des parkings** jusqu'à devoir **utiliser la cour d'école** pour y pallier.

La fermeture de classes en dépit des réalisations de logements sociaux (Orchidées, Dunettes, etc.) est la preuve de l'échec de la politique de gestion de la démographie.

Enfin, quelle projection dans l'avenir ? Avec un **double discours** sur le risque de submersion d'une part et la volonté d'urbaniser encore des zones épargnées (terrain du camping des pins) d'autre part, notre édile ne semble plus tenir le CAP sur le développement de la cité. Son projet **de PLU est défavorable aux habitants,** et est à risque pour les zones naturelles qu'il déclassifie pour les rendre urbanisables !

En conclusion, ce bilan à mi-mandat révèle les limites des **« beaux discours »** et laisse apparaître les risques de la poursuite d'une politique **« hasardeuse ».**

Suivez nos évènements et newsletters en écrivant à : contact@legrau.fr !

C.CRESPE, C.PIMIENTO, M.SCOLLO-OGIER, JP.FILHOL, D.GRANON pour le G.R.A.U

Six Graulens de souche et d'adoption, à la demande de nombre de nos compatriotes, ont crée l'association « s'Unir pour l'Avenir » dont j'assume la présidence. Jean-Pierre Guillemin, Charles Piot, Emmanuel de Richoufftz, Jean-Marc Luciani, Enry Bernard-Bertrand, soucieux du devenir de notre cité, conscients de son effacement économique et touristique, inquiets des dépenses engagées sans retenue, d'un environnement maltraité, et du peu de considération du maire à l'égard de nos concitoyens ainsi mis devant le fait accompli sans complaisance depuis des années, ont décidé d'unir leurs compétences, leur énergie et leurs relations pour redonner vie et sens à la démocratie locale Graulenne.

Il s'agit avant tout de proposer une véritable rupture avec ce qui est fait, d'inscrire notre démarche collective dans une dynamique à partager par le plus grand nombre et agir dans le seul intérêt de nos concitoyens, et pour redonner au Grau du Roi la place qu'il mérite.

Alain GUY, conseiller municipal
sunirpourlavenir30240@gmail.com

«Dans les trois ans à venir, tout ce qui a été engagé va être finalisé»

La feuille de route du maire est claire : poursuivre l'ensemble des projets

Si l'exercice du bilan de l'action municipale à mi-mandat ne devait avoir qu'une vertu, ce serait celle-là : mettre en lumière l'ensemble des projets annoncés dans le programme et mesurer le chemin déjà parcouru. Exercice positif à mi-chemin de ce 2e mandat où nombre de projets sont engagés voire finalisés dans un contexte difficile (crise sanitaire, inflation, guerre en Ukraine…).

Pour le maire, le docteur Robert Crauste, les trois années à venir vont donc permettre de « *finaliser tout ce qui a été engagé* » pour le mieux vivre des Graulens, l'amélioration de leur cadre de vie, la préservation du territoire, la transition écologique et le développement durable.

La rénovation urbaine va se poursuivre avec les aménagements autour de la gare, le pôle d'échange multimodal, la navette urbaine l'aménagement de l'avenue Simone-Veil et « *des aménagements structurants tels que la piste cyclable tout au long du boulevard Jean-Bastide repensé façon "voie verte"* », complète le maire. Le démarrage de l'écoquartier méditerranéen va apporter une réponse à la problématique du logement. La mise en œuvre du plan de performance énergétique (éclairage public et bâtiments communaux) et la production d'énergies renouvelables avec le photovoltaïque vont se concrétiser.

La finalisation du Pôle petite enfance avec le regroupement des crèches sur un même site, la salle des rencontres, le renforcement des équipes de la police municipale avec le projet de création d'un hôtel de police municipal et la montée en puissance du centre de supervision urbain et de la vidéo-protection auront un impact concret sur la qualité de vie des Graulens. « *Et nous allons continuer à soutenir les écoles, le sport (citons le boulodrome, le padel et la rénovation des courts de tennis) et la culture.* »

À l'échelle de la communauté de communes Terre de Camargue dont le docteur Robert Crauste est président, la rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de pluvial de la ville va se poursuivre et, à une plus grande échelle encore, les cartographies exigées par la loi Climat et Résilience sur l'évolution du trait de côte dans 30 ans et dans 100 ans par rapport au réchauffement climatique et à la montée du niveau de la mer seront établies. « *Car être maire, ce n'est pas uniquement gérer la cité et conduire les politiques publiques. C'est défendre une vision, s'engager, être combatif et en capacité de se projeter.* » Pour les trois ans à venir et surtout pour l'avenir.

La future allée de la gare